

# **RAPPORT DU RASSEMBLEMENT HIVERNAL**

**Vendredi et samedi les 22 et 23 février 2013**

**Hôtel Holiday Inn Montréal Midtown  
420, rue Sherbrooke Ouest, Montréal**

**ADOPTÉ LE 12 JUIN 2013**



## **PRÉSENCES**

Voir la liste des participants et participantes en annexe.

## **ORDRE DU JOUR**

### **22 FÉVRIER 2013**

Mot de bienvenue et prière d'ouverture avec Marie-Laure Simon

Chants d'accueil avec le groupe de tambours Buffalo Hat Singers

1. Adoption de l'ordre du jour et du rapport du rassemblement automnal du 3 octobre 2012
2. Présentation des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada quant à la Stratégie des Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU)
3. Adoption du processus de nominations et d'élections pour ce rassemblement
4. Nominations, présentations et début du processus d'élection
5. Présentation des réalisations des comités de travail du RÉSEAU
6. Activité interactive sur les trois (3) nouveaux principes proposés au RÉSEAU
7. Mise à jour du Comité directeur du RÉSEAU et discussion sur ses nouveaux mandats
8. Événement national de la Commission de vérité et de réconciliation – avril 2013
9. Annonces communautaires

Prière de clôture avec Marie-Laure Simon

### **23 FÉVRIER 2013**

Mot de bienvenue et prière d'ouverture

Chants d'accueil

Activités familiales

Chants

Atelier de création

Enfants en action

Prix de présence offerts par le RÉSEAU

Prière de clôture

## **MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE D'OUVERTURE AVEC MARIE-LAURE SIMON**

La coprésidente, Nakuset, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la réunion ouverte à 9 h 30. Elle indique que des kiosques présentent le travail réalisé par les comités et invite les personnes présentes à les visiter pendant les pauses. Elle annonce que le samedi sera consacré à des activités familiales.

Elle invite Marie-Laure Simon à prononcer la prière d'ouverture.

## **CHANTS D'ACCUEIL AVEC LE GROUPE DE TAMBOURS BUFFALO HAT SINGERS**

Le Groupe de tambours Buffalo Hat Singers inaugure le XIII<sup>e</sup> rassemblement du RÉSEAU par leurs chants.

### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RAPPORT DU RASSEMBLEMENT AUTOMNAL DU 3 OCTOBRE 2012**

Nakuset fait lecture de l'ordre du jour proposé.

#### ***Résolution 2013-02-22/01***

Il est proposé par Sylvie Cornez et appuyé par Lucie Topping :

D'ADOPTER L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ.

Adopté à l'unanimité

Nakuset demande si des corrections ou des changements doivent être apportés au rapport du rassemblement automnal. Il n'y en a aucun.

#### ***Résolution 2013-02-22/02***

Il est proposé par François-Xavier Michaux et appuyé par France Simon :

D'ADOPTER LE RAPPORT DU RASSEMBLEMENT AUTOMNAL TENU LE 3 OCTOBRE 2012.

Adopté à l'unanimité

### **2. PRÉSENTATION DES AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD CANADA QUANT À LA STRATÉGIE DES AUTOCHTONES VIVANT EN MILIEU URBAIN (SAMU)**

John Gordon, directeur national de la Stratégie des Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU), remercie les membres du RÉSEAU de leur invitation et exprime sa tristesse, car il s'agit de sa dernière participation à un rassemblement du RÉSEAU après quatre ans de collaboration. En effet, à l'automne, le gouvernement fédéral a procédé à une décentralisation administrative et la SAMU relèvera désormais du bureau régional du Québec.

Il présente l'historique de la SAMU<sup>1</sup>, qui a débuté en 1997 dans cinq villes de l'Ouest du Canada et qui avait au départ pour objectifs :

- de rassembler les communautés;
- de fournir des services aux Autochtones vivant en milieu urbain;
- de seconder les communautés autochtones dans la recherche de leurs propres solutions aux problématiques qu'elles rencontrent en milieu urbain.

La SAMU visait aussi à permettre au gouvernement fédéral de travailler en partenariat avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux ainsi qu'avec le secteur privé.

En 2002, la SAMU prend de l'expansion et, en 2007, elle s'applique dans 13 villes. Aujourd'hui, 15 municipalités s'en prévalent, alors que l'objectif ultime était de rejoindre 18 villes.

La SAMU a été implantée à Montréal en 2008 et la communauté autochtone de Montréal s'est rapidement affirmée comme étant l'une des plus dynamiques dans ce cadre.

En mai 2011, le nom du ministère « Affaires indiennes et du Nord canadien » a été modifié pour devenir « Affaires autochtones et Développement du Nord Canada » (AADNC).

Des changements administratifs ont eu lieu en avril 2012, à la suite du dernier budget, et trois programmes ont été transférés de Patrimoine Canada au Bureau de l'Interlocuteur fédéral (BIF) à AADNC, soit :

- Programme des centres d'amitié autochtones;
- Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone;
- Jeunesse Canada au travail pour les jeunes Autochtones.

Or, le BIF a été aboli, ou plutôt scindé, le 4 septembre 2012 et, en conséquence, les trois programmes ci-dessus furent intégrés à la SAMU. La section du BIF responsable des programmes urbains a été intégrée à la Direction générale des opérations régionales. Le transfert sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013.

John tient à souligner la qualité et l'engagement du personnel avec lequel il a travaillé, notamment Karen Mackarous et Travis O'Brien.

Il salue Gérard Raharolahy qui prendra la relève au bureau régional. Gérard remercie Marie-Laure Simon de la prière qu'elle a prononcée ainsi que Nakuset et Odile Joannette de leur accueil. Il remercie également John et précise qu'il assiste au rassemblement pour écouter et apprendre. Il a participé la veille à la rencontre du Comité directeur et il comprend l'inquiétude ressentie concernant le changement en cours. Ce dernier vise à disposer d'une perspective plus régionale, locale et communautaire. Il assure les membres que le bureau régional entend être aussi présent que possible, bien qu'il soit situé à Québec.

John ajoute que, jusqu'ici, il n'y a pas d'orientations claires de la part du bureau du Premier ministre. La consigne générale est de chercher à travailler d'une façon plus intégrée et, à cette fin, l'une des tâches qu'il aura à accomplir sera de passer en revue les différentes politiques. Des rencontres auront lieu à travers le Canada avec les différentes communautés autochtones, mais ce projet reste à être confirmé.

---

<sup>1</sup> On peut consulter cet historique sur le site web d'AADNC :  
<http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100010023/1100100010027>

Un nouveau ministre doit être nommé incessamment.

En conclusion, il mentionne que, au cours des quatre dernières années, il a eu l'occasion de constater à quel point chaque communauté est unique, autant sur le plan des besoins que de son organisation. C'est pourquoi il a toujours insisté sur le fait que des solutions uniformes ne peuvent pas fonctionner. C'est à chaque communauté à trouver ses solutions.

Il a grandement apprécié le travail réalisé à Montréal, qui démontre comment une stratégie peut s'appliquer efficacement. Montréal représente désormais un modèle à suivre.

### **3. ADOPTION DU PROCESSUS DE NOMINATION ET D'ÉLECTIONS POUR CE RASSEMBLEMENT**

Odile rappelle que lors du dernier rassemblement, il avait été résolu que les représentant(e)s aux postes de coprésidence seraient élu(e)s par l'ensemble des membres du RÉSEAU. Le Comité directeur avait en outre été mandaté pour préparer une procédure d'élections devant être soumise pour approbation au présent rassemblement. Elle présente la recommandation préparée à cette fin par le Comité directeur et qui se retrouve dans le document « Processus d'élections proposé pour usage unique – du 22 février au 1<sup>er</sup> mars 2013 ». La seule différence entre le processus proposé aujourd'hui et celui qui sera en vigueur pour l'année à venir concerne le vote par anticipation. Par ailleurs, on prévoit ajouter une entente de confidentialité signée.

Elle précise que le RÉSEAU compte 650 individus membres de 140 organisations.

Dolorès André souhaite présenter un amendement, afin que les membres présents au rassemblement puissent proposer des candidatures. Cette possibilité n'apparaît pas dans le document.

#### **Résolution 2013-02-22/03**

Il est proposé par Sylvie Cornez et appuyé par Dolorès André :

D'AMENDER LA PROPOSITION DE PROCESSUS D'ÉLECTIONS POUR Y AJOUTER, À LA SECTION « PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE », LA MENTION SUIVANTE : « CHAQUE MEMBRE PRÉSENT AU RASSEMBLEMENT PEUT NOMINER UNE PERSONNE ».

Adopté par consensus

#### **Résolution 2013-02-22/04**

Il est proposé par Dolorès André et appuyé par Geneviève Beudet :

D'APPROUVER LE PROCESSUS D'ÉLECTIONS PROPOSÉ POUR USAGE UNIQUE – DU 22 FÉVRIER AU 1<sup>ER</sup> MARS 2013, AVEC AMENDEMENT.

Adopté à l'unanimité

#### 4. NOMINATIONS, PRÉSENTATIONS ET DÉBUT DU PROCESSUS D'ÉLECTION

La coordonnatrice, Ramélia Chamichian, informe l'assemblée qu'une seule candidature a été reçue, soit celle de Nakuset.

En vertu du processus électoral qui vient tout juste d'être adopté, lorsque le nombre de candidatures est égal ou inférieur à deux, la personne qui se présente est élue par acclamation, ce qui est le cas de Nakuset.

Étant donné qu'il reste un poste vacant à la coprésidence, Odile ouvre une période de mises en candidatures et rappelle que seuls les membres autochtones du Comité directeur et les substituts sont éligibles. Sylvie Cornez demande si les membres du Comité directeur peuvent s'identifier. Odile invite ces derniers à se lever et les présente à tour de rôle.

Dolorès propose Francine Buckell. Cette dernière est la coreprésentante de l'APNQL au Comité directeur avec Odile (mais avec un seul droit de vote).

Francine remercie Dolorès de la confiance qu'elle lui exprime. Elle souhaiterait toutefois s'accorder une période de réflexion afin de s'assurer que, si elle accepte de s'engager, elle aura le temps voulu pour rendre véritablement service à la communauté.

Odile rappelle que le scrutin demeure ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> mars, à 10 h 45. Si Francine Buckell accepte sa mise en candidature et qu'elle demeure la seule candidate, elle sera elle aussi élue par acclamation. Les membres seront tenus informés à ce sujet via le site web du RÉSEAU.

Elle demande si les membres souhaitent proposer d'autres candidatures.

Geneviève Beudet propose Dolorès, à condition qu'elle soit nommée substitut du comité de travail Employabilité-Formation-Éducation. Cette dernière dit apprécier la nomination, mais préfère décliner.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

Odile invite la coprésidente réélue, Nakuset, à prononcer quelques mots. Celle-ci mentionne qu'elle est issue de la nation crie de Lac La Ronge, en Saskatchewan, mais a été adoptée à l'âge de trois ans par une famille non autochtone de Montréal, car sa mère vivait dans un pensionnat indien. À l'âge adulte, elle a pu récupérer son statut d'Indienne. Elle résume son parcours bénévole et professionnel. Elle est actuellement directrice générale du Foyer pour femmes autochtones de Montréal et représentante du comité des services sociaux du RÉSEAU<sup>2</sup>. Elle conclut en disant qu'elle est très fière des progrès réalisés par le RÉSEAU et qu'elle veut continuer à participer à son développement.

Louise Lachapelle demande si l'élection au poste de trésorier(e) n'est pas censée se tenir elle aussi au cours du présent rassemblement. Odile répond que c'est le Comité directeur qui procède à l'élection aux postes de trésorier(e) et de secrétaire en vertu des règlements. Seule la procédure d'élection au poste de coprésidence a été modifiée.

---

<sup>2</sup> Le discours complet de Nakuset peut être consulté dans le site suivant :  
[http://www.reseautlnetwork.com/dnn/Portals/0/Nakuset - Lettre de candidature 2013-02-22 \(1\).pdf](http://www.reseautlnetwork.com/dnn/Portals/0/Nakuset - Lettre de candidature 2013-02-22 (1).pdf).

## 5. PRÉSENTATION DES RÉALISATIONS DES COMITÉS DE TRAVAIL DU RÉSEAU

### ❖ Comité de travail ART•CULTURE

Louise Lachapelle présente la mise à jour des travaux du comité ad hoc sur le projet de Lieu culturel et artistique des Premiers Peuples. L'inauguration est prévue en 2017, date anniversaire de la ville de Montréal et de plusieurs événements historiques.

L'étude de faisabilité a été faite par la firme de consultation ArtExpert.ca. L'étude a donné lieu à une vaste consultation dans les milieux autochtones. Ainsi, bien que le lieu physique n'existe pas encore, un espace virtuel est déjà constitué par la documentation réunie.

L'ensemble de la démarche repose sur les principes de la gouvernance autochtone et sur une vision très ancrée dans le RÉSEAU et le comité de travail ART•CULTURE, vision qui met de l'avant l'importance de témoigner de façon vivante de la première diversité culturelle de ce pays.

Une programmation a également été esquissée, dont les premiers éléments peuvent être consultés au kiosque. Les activités prévues supposent des besoins en espace qui ont été évalués à une superficie de 3 772 m<sup>2</sup>. Quant au lieu proprement dit, il représente un défi pour les architectes, car on souhaite qu'il soit innovateur, durable et certifié LEED or. Le budget envisagé s'élève à 19,4 millions de dollars.

Ce que l'étude nous a appris, c'est que le lieu n'est pas seulement souhaitable, mais aussi voulu. Lorsqu'Odile et André Dudemaine l'ont présentée, fin novembre 2012, à la rencontre de mi-parcours de Montréal métropole culturelle, la Première ministre, M<sup>me</sup> Marois, a annoncé que le Lieu faisait partie de ses trois priorités pour 2017, ce qui a soulevé l'enthousiasme des 900 participants à l'événement (et le thème le plus « tweeté »).

Les échéances demeurent serrées, toutefois. Dans les étapes à venir, la plus urgente demeure la sélection d'un site définitif parmi quatre options retenues, afin d'aller de l'avant avec la recherche de financement. L'étude de faisabilité doit se traduire par un plan d'affaires en bonne et due forme. Il faut également mettre sur pied des comités d'honneur, de soutien et d'implantation et finalement élaborer un concept architectural en vue de pouvoir procéder à l'inauguration en 2017.

### ❖ Comité de travail Communications

Aurélié Arnaud annonce qu'elle s'apprête à regret à quitter le comité de travail Communications et donc le Comité directeur. Aurélié explique que ce comité est un petit comité et elle y est la seule représentante d'un organisme autochtone, les autres membres étant les représentants gouvernementaux. Cette année, le comité a surtout travaillé à mettre en place les outils de communication du RÉSEAU. A l'occasion du départ de son prédécesseur, Jean-François O'Bomsawin, l'année dernière, une recommandation avait été faite aux membres d'abolir le comité, car on jugeait qu'il ne disposait pas de la même autonomie de travail que les autres. Mais les membres ont choisi, à 52 %, de le maintenir. Une proposition d'en faire un comité ad hoc a été soulevé; cependant, aucune décision n'a été prise.

Marc Saindon, a été embauché en tant que chargé de communications. Il appuie le comité Communications dans la mise en place des outils de communication, dont la page Facebook où l'on peut afficher toutes les informations au fur et à mesure.

Dolorès demande si le site web va être mis à jour prochainement. Effectivement, Marc travaille à sa mise à jour.

Carole Chouinard propose de nommer Carole Brazeau en tant que nouvelle représentante au comité. Celle-ci accepte et se dit prête, sur une base bénévole, à prêter son concours au comité. Carole Chouinard invite d'autres membres, principalement issus de la communauté, à suivre l'exemple de Carole Brazeau et à se joindre au comité.

#### ❖ **Comité de travail Santé**

Rossell Bérard a pris la relève, il y a deux mois, de Sacha Rose Kiesman en tant que co-coordonnateur du comité.

Le comité s'est doté d'un logo, conçu par Martin Dubé, graphiste, qui a incorporé le logo du RÉSEAU et intégré divers éléments proposés par les membres du comité.

Lors du dernier rassemblement, Sacha Rose avait annoncé le lancement de l'évaluation des besoins en santé, qui reposait sur la consultation de 200 personnes. Cette évaluation a permis de conclure au besoin de doter la communauté d'un centre de santé holistique et le comité a travaillé sur une proposition à cette fin. Elle est disponible pour consultation au kiosque du comité.

Le comité a en outre travaillé à établir des partenariats avec différentes organisations, avec des bailleurs de fonds et avec des individus en vue de concrétiser le projet. Par exemple, le Centre universitaire de santé McGill va développer, en collaboration avec le Groupe d'intérêt en santé autochtone (GISA) de la faculté de médecine de l'Université de Montréal et des médecins de l'Hôpital Ste-Justine, une série d'ateliers de sensibilisation aux besoins des membres de la communauté à l'intention des médecins et des infirmières.

Une collaboration a été entreprise avec le CLSC de Côte-des-Neiges afin de discuter de la possibilité d'inclure le centre de santé holistique autochtone dans la proposition RUIZ de « village de la santé », ce qui permettrait d'obtenir des services de santé et de nutrition traditionnels autochtones dans le cadre d'un projet multiculturel.

Des demandes de financement ont été envoyées à Santé Canada et à Patrimoine Canada, dans le cadre du Programme de promotion des femmes autochtones (PPFA). Les défis mentionnés dans l'analyse des besoins comprennent, entre autres, « la difficulté pour les personnes autochtones à prendre racine ou, tout au moins, à se définir des balises pour s'implanter à Montréal ».

Le D<sup>r</sup> Syd Miller, du département de psychologie à l'Université Concordia, réalise une étude sur le « stress et le risque de maladies cardiovasculaires dans les populations autochtones » et il a sollicité la collaboration du comité qui a donné son accord pour autant que la recherche profite à la communauté autochtone de Montréal.

Enfin, les audiences de la Commission de vérité et réconciliation qui vont se tenir en avril 2013 a mandaté le comité pour être responsable de la tente de sudation au Jardin botanique. Les personnes qui participeront à cet événement auront accès pendant quatre à six jours à de la sudation et à des séances de guérison..

Le site web du RÉSEAU contient de plus en plus de documents sur le Comité de travail Santé, notamment le rapport sur l'évaluation des besoins de santé. Les services de santé autochtones existants peuvent être consultés dans la base de données.



### ❖ Comité de travail Services sociaux

Nakuset rappelle que ce comité se penche sur trois problématiques :

- les services sociaux pour les enfants, sous la responsabilité de Garnett Forbes ;
- la justice, sous la responsabilité de Vivien Carli;
- l'itinérance, sous la responsabilité de Tealey Normandin.

#### ○ Services sociaux

Nakuset indique que le comité continue de publier dans l'infolettre du RESEAU des demandes pour trouver des foyers d'accueil autochtones, car de nombreux enfants sont en attente de placement. Elle invite les personnes intéressées à s'adresser à Garnett Forbes, qui est responsable de ce volet. Elle rappelle en outre la publication du guide à l'intention des familles d'accueil non autochtones.

#### ○ Justice

Ce sous-comité travaille sur deux projets importants. En premier lieu, il y a celui qui concerne le square Cabot. La première étape de ce projet comprend une recherche, financée par la Ville de Montréal, le Secrétariat aux Affaires autochtones, la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ) et le ministère des Affaires autochtones Développement du Nord Canada (AADNC), en vue de déterminer les enjeux que soulève le square Cabot ainsi que les meilleures pratiques pouvant s'appliquer. L'objectif est d'amener les organisations intervenant dans les environs à se coordonner de façon à ce que les personnes qui fréquentent le square puissent obtenir des services. L'étude reposera sur des entrevues et devrait être disponible en juillet.

Le comité a embauché Allison Reid en tant que coordonnatrice. Il a également l'intention de préparer une stratégie à long terme.

Nakuset invite Andrea Carroll à exposer le deuxième projet intitulé *Justpeace*. Celle-ci explique que le sous-comité travaille à mettre en place une ressource pouvant offrir de l'information juridique et des services de nature sociojudiciaire, à toutes les étapes du système de justice, qui prennent en compte les droits, les besoins et la réalité de la communauté autochtone du Grand Montréal. De telles ressources existent dans d'autres villes et donnent lieu, par exemple, à des protocoles d'intervention.

Le but poursuivi par ce projet est d'arriver à intégrer des concepts de justice traditionnelle et de disposer d'une ressource centralisée. Andrea a consulté des juges, des procureurs de la Couronne, des agents de liaison du Service de la police de la ville de Montréal (SPVM), des travailleurs sociojudiciaires, des intervenants dans des maisons de transition, du niveau provincial et fédéral. Elle a reçu un appui important du Service correctionnel Canada et elle a pu s'adresser à la Commission des libérations conditionnelles.

À l'heure actuelle, le sous-comité se concentre sur l'évaluation des besoins, mais prévoit aussi développer des outils. Andrea remercie le bailleur de fonds, Justice Québec. Le sous-comité entend solliciter d'autres bailleurs de fonds, afin de mettre en place cette agence et d'embaucher des intervenants autochtones pour y travailler ainsi que pour faire du travail sur le terrain.

o *Itinérance*

Tealey rapporte que le sous-comité profite d'une large participation des organisations du milieu. Différents intervenants viennent faire des présentations sur les services qu'ils offrent et les ressources disponibles, une information que le sous-comité s'empresse de partager avec les autres comités.

En ce moment, le sous-comité travaille à se doter d'un plan stratégique, ce qui va représenter un jalon important. En plus d'analyser les besoins des personnes sans abri à Montréal, le sous-comité cherche à sensibiliser les commerçants et les résidents à proximité du square Cabot. L'objectif sous-jacent consiste à faire du square un endroit plus sûr pour les personnes qui le fréquentent.

Dans cet esprit, le sous-comité a évalué la possibilité d'une, il y a à peine un mois, l'initiative PARC (*Project on Aboriginal Rendez-vous Connexion*) afin d'obtenir un plus grand engagement de la part de différentes organisations. Par exemple, l'idée a été retenue d'organiser un festival et de faire de la sensibilisation dans la communauté sur la problématique de l'itinérance, mais aussi sur la réalité des personnes inuites et des membres des Premières Nations qui ont pris l'habitude de fréquenter le square, mais ne sont pas nécessairement sans abri. Le festival est censé se tenir à la fin de l'été ou au début de l'automne.

À son tour, Allison vient présenter son mandat en lien avec le square Cabot. Deux phases doivent se dérouler dans les prochains mois. La première, pour laquelle du financement est assuré, s'étendra jusqu'à la mi-juillet 2013. Elle consiste à élaborer une stratégie à long terme, sur une base triennale ou quinquennale, correspondant à la période de réfection du square et à ses suites immédiates. Des entrevues auront lieu avec des intervenants de première ligne, des représentants gouvernementaux, les fournisseurs de service, la population en général et la population vulnérable qui fréquente le square Cabot, en vue d'en arriver à une stratégie concertée avec tous les partenaires du milieu en vue de pouvoir, dans les prochaines années, offrir des services qui correspondent vraiment aux besoins de la clientèle.

La deuxième phase vise à réduire l'écart culturel entre la population autochtone et allochtone dans le quartier. Ces dernières années, il y a eu beaucoup d'hostilité. On tentera de jumeler des événements culturels autochtones avec les activités qui se tiennent dans le quartier. À cette fin, Allison fera appel notamment aux comités ART•CULTURE et Communications, de façon à ce que tout le monde puisse jouer un rôle dans ce projet.

❖ **Comité de travail Employabilité-Formation-Éducation**

Paige Isaac informe les membres que le comité a travaillé très fort à mettre en place deux programmes qui donnent d'excellents résultats.

En premier lieu, le Guide de référence autochtone, imprimé à 12 000 exemplaires, connaît une forte demande. Une mise à jour est en préparation et une réimpression est prévue.

Deuxièmement, le comité prépare la troisième édition de la foire sur l'emploi à l'intention des Autochtones, le projet MAMU, qui vise à amener les jeunes Autochtones à se réaliser pleinement sur le plan académique et professionnel. La demande de financement a été approuvée, mais en partie seulement. Paige souhaite remercier Service Canada, le SAA ainsi que la CDRHPNQ de leur soutien financier.

Le comité a produit un feuillet qui décrit sa mission et ses objectifs et qui indique les coordonnées de ses membres. Il travaille lui aussi à se doter d'un plan stratégique annuel; toutefois, celui-ci devrait s'étendre sur cinq ans pour permettre au comité de réaliser tous les projets. Par exemple, le comité souhaite

développer d'autres outils et activités à l'intention des partenaires afin de faciliter leur compréhension de l'histoire et des réalités des peuples autochtones et de les sensibiliser à leurs besoins.

Un appel de candidatures a été lancé pour recruter un agent pour organiser la foire MAMU. C'est Geronimo Inutiq qui a été embauché. Celui-ci se dit heureux de pouvoir présenter le projet MAMU et il salue tous les membres du comité et toutes les personnes qui se vouent à promouvoir les intérêts de la communauté.

Il présente l'ébauche d'une affiche qui devrait être distribuée à partir de la semaine prochaine. La foire MAMU vise à rassembler des employeurs et des intervenants du milieu de la formation et de l'éducation afin de présenter les opportunités qui s'offrent au public cible, c'est-à-dire les jeunes Autochtones de 16 à 30 ans. Toutefois, l'évènement est également ouvert à la communauté dans son ensemble. Des personnes ressources vont venir parler de différents sujets, par exemple les bonnes attitudes et les aptitudes à développer pour promouvoir son employabilité. Il s'agit en effet de faire connaître la communauté dans la société en général et de démontrer sa capacité à s'engager dans tous les paliers de la société, pas seulement dans les paliers autochtones. Il lance l'invitation à participer à la foire pour encourager les jeunes qui s'impliquent. Celle-ci aura lieu le 22 mars de 10 h à 15 h 30.

Un participant s'informe du projet d'insertion socioprofessionnelle Ka Mamukanit. Dolorès rappelle que cette initiative a pour but d'amener de jeunes Autochtones à développer leur potentiel sur le plan personnel et professionnel ainsi qu'à revaloriser leur identité culturelle. C'est Marjolaine Thernish qui en est la chargée de projet. Il a débuté en septembre 2011 et, à ce jour, il en est rendu à sa troisième cohorte. Quarante-cinq participants ont déjà bénéficié du programme, et ceux de la troisième cohorte sont en préparation pour intégrer le marché de l'emploi. Le projet assumant le salaire et les avantages sociaux, Dolorès invite les organismes présents qui seraient à la recherche d'un stagiaire à recruter un des jeunes issus du programme. Bérénice Mollen, présente dans la salle, agit comme agente de liaison communautaire pour trouver des stages pour les finissants. Un quatrième groupe va commencer d'ici trois semaines.

Francine Buckell, directrice de la Stratégie urbaine pour la CDRHPNQ, affirme que ce projet se déroule de façon exceptionnelle. Les résultats sont au-delà des attentes. Des négociations ont eu lieu avec diverses instances gouvernementales, et deux paliers du gouvernement fédéral ont confirmé la poursuite du programme jusqu'à la sixième cohorte.

#### ❖ **Comité de travail Jeunesse**

Odile rappelle les difficultés à mettre sur pied ce comité et des efforts consentis par le Comité directeur à cette fin. Cela étant, il n'a pas encore été possible de tenir une première rencontre. Mais plusieurs organismes sont en attente d'une convocation, dont le Conseil des jeunes du Centre d'amitié autochtone de Montréal, le nouveau Centre de développement communautaire autochtone de Montréal et l'Institut de Nouveau Monde (INM). Il y a donc une liste d'organismes à mobiliser et une invitation sera bientôt lancée afin de prendre connaissance de la proposition préparée par les jeunes ayant participé à l'École d'été de l'INM. Il sera alors enfin possible de désigner un(e) représentant(e) et adopter des Règlements généraux. Le comité Jeunesse pourra profiter de l'expertise des cinq autres comités déjà sur pied.

## 6. ACTIVITÉ INTERACTIVE SUR LES TROIS (3) NOUVEAUX PRINCIPES PROPOSÉS AU RÉSEAU

Odile rappelle la discussion tenue lors du dernier rassemblement au sujet du rôle du RÉSEAU concernant les enjeux faisant appel à ce qu'on appelle *advocacy* en anglais, ce qui se traduit en français par plaider ou encore promotion ou défense des droits, promotion ou défense des intérêts. Pour plusieurs membres, un tel rôle n'entre pas dans la mission du RÉSEAU qui a été créé afin d'offrir des services à la communauté.

Le Comité directeur a préparé des propositions d'amendements aux règlements généraux pour les trois principes et Odile en fait lecture.

Elle invite les membres à former trois sous-groupes de discussion afin de débattre des propositions :

- le sous-groupe des tortues, dont le rapporteur est Marc Saindon;
- le sous-groupe des baleines, dont le rapporteur est François-Xavier Michaux;
- le sous-groupe des hiboux, dont le rapporteur est Claude Picard.

En plénière, les rapporteurs font part des commentaires, ajouts, modifications et sous-amendements potentiels émis par leurs sous-groupes respectifs. Après discussion, les résolutions suivantes sont adoptées.

### **Résolution 2013-02-22/05**

Il est proposé par Sylvie Cornez et appuyé par Marie-Laure Simon :

D'APPROUVER L'INCLUSION, DANS LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX, D'UN NOUVEAU PRINCIPE QUI SE LIT COMME SUIT :

Autonomie des comités de travail – Les six (6) comités de travail forment l'expertise du RÉSEAU dans chacun des champs d'intérêt prioritaires par la communauté et pour lequel ils sont mobilisés. Ce sont des entités autonomes, c'est-à-dire qu'ils ont chacun développé des règlements généraux spécifiques à leur mode de fonctionnement et se sont développés de spécifices plans d'actions pour relever les défis dans leurs dossiers respectifs. Par contre, ils ont tout de même des rôles et responsabilités spécifiés dans les règlements généraux du RÉSEAU (Annexe A, section 5) ainsi que dans sa planification stratégique. De plus, tout en poursuivant leur mission respective, ils travaillent selon la vision, le mandat et les principes du RÉSEAU et sont redevables à la fois aux membres de leurs comités et à l'ensemble des membres du RÉSEAU.

Adopté par consensus.

### **Résolution 2013-02-22/06**

Il est proposé par Dolorès André et appuyé par François-Xavier Michaux :

D'APPROUVER L'INCLUSION, DANS LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX, D'UN NOUVEAU PRINCIPE

**QUI SE LIT COMME SUIT :**

Distribution de l'information – Le RÉSEAU a développé, pour la communauté, des outils de communication permettant le partage et la diffusion d'information. Les membres du RÉSEAU pourront donc y accéder et partager toute information publique dans le respect de la politique et la procédure de communication.

Adopté par consensus.

**Résolution 2013-02-22/07**

Il est proposé par Lucie Topping et appuyé par Mélanie Lumsden :

**D'APPROUVER L'INCLUSION, DANS LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX, D'UN NOUVEAU PRINCIPE QUI SE LIT COMME SUIT :**

Coopération et non-partisanerie – Le RÉSEAU est une initiative faisant la promotion de l'unité et des résultats positifs issus des efforts de collaboration entre Autochtones et non-Autochtones, ainsi qu'entre les secteurs publics, privés et communautaires. Ainsi, le RÉSEAU évite de prendre des positions publiques qui peuvent mettre en péril l'esprit de coopération et de collaboration. Par contre, le RÉSEAU n'est pas neutre, puisqu'il travaille avec ténacité à l'amélioration de la qualité de vie des Autochtones de la région du Grand Montréal.

Adopté par consensus.

**7. MISES À JOUR DU COMITÉ DIRECTEUR DU RÉSEAU ET DISCUSSION SUR SES NOUVEAUX MANDATS**

Étant donné le temps consacré au point précédent, Odile résume le rapport du Comité directeur. Celui-ci a préparé les prévisions budgétaires contenues dans la pochette. Elles s'inspirent des budgets des années précédentes. Elles comportent une légère augmentation pour tenir compte de l'ajout de ressources pour la coordination des comités de travail.

Odile propose que le budget finalisé soit envoyé aux membres par courriel, car il doit être validé avant que le Comité directeur puisse déposer les demandes de financement pour le prochain exercice financier. L'année dernière, les prévisions couvraient deux exercices, 2012-2013 et 2013-2014. Quatre partenaires ont été sollicités, et deux d'entre eux ont confirmé leur engagement pour 2013-2014. AADNC a confirmé une participation de 33 000 \$ et la CDRHPNQ, par le volet de la Stratégie urbaine, de 30 000 \$ pour 2013-2014. Le RÉSEAU se trouve donc dans une situation un peu plus confortable que l'année précédente.

Il n'y a pas d'objection à cette façon de procéder.

**8. ÉVÉNEMENT NATIONAL DE LA COMMISSION DE VÉRITÉ ET DE RÉCONCILIATION – AVRIL 2013**

M. Robert Watt, Inuk originaire de Kuujuaq, au Nord du Québec est le codirecteur de la sous-commission inuite de la Commission de vérité et réconciliation (CVR). Il a été embauché par la CVR il y a trois ans et, depuis ce temps, il a rencontré 37 communautés. Il a personnellement recueilli près de 1 000

déclarations, qui racontent de terribles histoires. Mais il s'est rendu compte que cette démarche redonne énormément de pouvoir aux survivants lorsqu'ils peuvent présenter leurs déclarations devant des témoins.

M. Watt présente la CVR qui tiendra une rencontre nationale à Montréal du 24 au 27 avril 2013 à l'hôtel Reine Elizabeth. Il s'agit d'un événement public, et il invite les membres du RÉSEAU qui souhaitent y participer à consulter le site <http://www.trc.ca>.

Parmi les activités prévues au cours de la rencontre, l'une des plus importantes est la consignation de déclarations privées. La CVR souhaite entendre toutes les personnes qui ont été affectées par le régime des pensionnats indiens, c'est-à-dire les survivants, leurs familles, les membres de la communauté et même d'anciens employés.

La rencontre donnera également lieu à une projection spéciale de films, y compris le nouveau documentaire intitulé « Nous n'étions que des enfants ».

Une cérémonie des témoins honoraires aura lieu. Ceux-ci sont recrutés parmi des personnalités publiques qui assument la responsabilité de partager le message de vérité et de réconciliation de la Commission. Parmi les témoins, on compte M. Robbie Wiseman, un survivant de l'Holocauste, et M<sup>me</sup> Sheila Fraser, ancienne vérificatrice générale. Ces personnalités agissent comme ambassadeurs de la Commission dans le monde.

Trois commissaires seront sur place pour écouter attentivement les déclarations faites par toute personne désirant s'exprimer publiquement. Les personnes présentes pourront partager une expression de réconciliation, en leur nom propre ou au nom de leur organisation. Celle-ci peut prendre n'importe quelle forme, que ce soit une déclaration écrite, le don d'un artefact ou d'une œuvre d'art.

Peu de Canadiens connaissent l'histoire des pensionnats. Cet événement national offre l'occasion d'enseigner cette histoire, et c'est pourquoi la CVR a prévu des aires d'apprentissage. Plusieurs communautés religieuses ont conservé dans leurs archives des photographies et des documents qui seront exposés et qui ont été mis à la disposition de la Commission par les églises catholiques, anglicanes, presbytériennes et l'Église unie touchées par la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens.

Une journée éducative a été prévue à l'intention des étudiants du niveau secondaire, collégial et universitaire afin qu'ils soient sensibilisés à la question des pensionnats indiens.

Pour conclure, M. Watt indique que la CVR a besoin de bénévoles. Les survivants se sentent fiers d'être soutenus par des membres des Premières Nations. Il invite les personnes présentes à faire appel à leurs réseaux pour recruter des bénévoles. Un formulaire devrait être affiché prochainement dans le site web à cette fin.

M<sup>me</sup> Donna Roberts, coordonnatrice régionale du programme de soutien en santé – résolution des questions des pensionnats indiens qui constitue une des composantes de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens signée par les Premières Nations, les Inuits, le gouvernement fédéral et les églises en 2007 de Santé Canada présente et explique le soutien offert aux survivants.

Des services de soutien sont offerts dans chacune des communautés à travers le Canada et le Québec. Un groupe de travail a été mis sur pied au Québec pour réunir des professionnels autochtones ainsi que des intervenants en soutien culturel qui puissent offrir des services directs aux anciens étudiants, à leur famille et à toute personne affectée par les pensionnats.

Lorsque le programme a été mis sur pied, à la suite de la signature de la Convention, il n'était pas prévu d'offrir du soutien culturel. Toutefois, la demande pour une telle forme de soutien étant croissante, Santé Canada a dû rouvrir l'entente de contribution conclue pour l'y inclure.

Le programme de soutien s'applique dans le cas où une personne est admissible aux Paiements d'expérience commune (PEC) ou en reçoit des indemnités. C'est en vertu d'un jugement de Cour que toute personne ayant fréquenté un pensionnat indien au Canada reçoit une certaine somme d'argent en compensation pour perte de la culture et perte d'appartenance communautaire. L'échéance pour faire une demande de compensation en vertu des PEC a été fixée à septembre 2011.

Par ailleurs, le Processus d'évaluation indépendant (PEI) est venu à terme en 2012. Découlant lui aussi d'un jugement de Cour, ce processus permettait à d'anciens étudiants des pensionnats de démontrer devant un groupe qu'ils avaient subi des sévices psychologiques, physiques ou sexuels. Les services de soutien étaient offerts aux anciens étudiants et à leurs familles avant, pendant et après l'audition.

La Fondation autochtone de guérison a également fait partie intégrante de la Convention. Son financement a pris fin en 2012, et ses activités seront complétées cette année.

Quatre grands événements ont eu lieu au Canada, précédant la rencontre majeure devant se tenir à Montréal. Le premier a pris place à Winnipeg et a attiré un grand nombre d'anciens étudiants et une large participation autochtone et non autochtone, y compris d'anciens enseignants et des représentants des églises. Inuvik a suivi et a mobilisé les résidents du Grand Nord. À la suite de cette rencontre, le système d'éducation décida de créer un cours de niveau secondaire sur l'histoire des pensionnats et de rendre celui-ci obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. Il s'agit là d'un impact concret majeur de la Commission. La rencontre suivante s'est tenue à Halifax. Mais celle qui a attiré la plus grande participation fut la rencontre tenue à Saskatoon, l'été dernier.

Le processus se révèle difficile au Québec, car les personnes touchées ont longtemps gardé leur histoire pour elles. Les Premières Nations francophones n'ont pas suivi les événements qui se sont tenus dans les autres villes au Canada. Mais les choses commencent à changer avec le début des audiences de la Commission dans différentes régions.

La Commission a ainsi siégé à Sept-Îles, avec deux jours consacrés aux témoignages publics et deux jours aux témoignages privés. Une cinquantaine de personnes y ont participé, mais aucun représentant des églises ni aucune personne non autochtone n'étaient présents. Cet événement a donné lieu à des réconciliations familiales. Plusieurs enfants avaient été tenus dans l'ignorance de ce qu'avaient vécu leurs parents dans les pensionnats. Du soutien a été apporté aux personnes ayant témoigné, principalement du soutien affectif et culturel.

La deuxième rencontre s'est tenue à Val-d'Or et elle a attiré environ 150 personnes, les trois quarts étant autochtones. Mais cette fois, des représentants de l'Église et des non-Autochtones sont venus entendre les témoignages. Du soutien a été offert aux membres des Premières Nations, mais aussi aux non-Autochtones et aux représentants de l'Église qui étaient bouleversés par ce qu'ils entendaient. Les prochaines rencontres auront lieu à La Tuque et à Chisasibi.

Les pensionnats ont créé énormément de division dans les familles au Québec. Les enfants de deuxième et de troisième générations sont étonnés et commencent à mieux comprendre que leurs parents ont rapporté les enseignements reçus dans les pensionnats, tels que le contrôle, les punitions, qui ne sont pas dans la tradition des Premières Nations. Les enfants se rapprochent ainsi de leurs parents afin de leur pardonner.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à maintenir le programme de soutien en santé jusqu'au 31

mars 2015. Plusieurs organismes au Canada cherchent à mettre sur pied des programmes similaires de soutien au-delà de cette date, car cinq années ne sont pas toujours suffisantes pour effacer les blessures du passé.

À l'occasion du passage de la Commission à Montréal, une centaine de professionnels autochtones seront disponibles pour offrir du soutien. Montréal a été choisie, plutôt que Québec, à cause du réseautage sur lequel on peut s'appuyer. En effet, on attend des participants de l'ensemble du Québec, mais aussi des Maritimes et de l'Ontario.

## **9. ANNONCES COMMUNAUTAIRES**

Emmanuelle Wolff, de la section francophone des Scouts du Canada, souhaite annoncer le rassemblement mondial qui se tiendra en août 2013 et qui réunira 5 000 jeunes, de 18 à 25 ans provenant d'une centaine de pays, au camp de base situé entre Ottawa et Maniwaki.

Plusieurs centaines de ces participants vont séjourner pendant trois jours à Montréal. L'organisation est à la recherche de partenaires autochtones pour leur faire vivre une journée d'immersion culturelle suivie d'un service communautaire, par exemple semer dans un jardin, effectuer des réparations ou des améliorations à un bâtiment, animer un groupe de jeunes ou toute autre activité que pourront proposer les partenaires.

Ces activités se veulent une occasion d'échange et de découverte autant pour la communauté autochtone de Montréal que pour les participants en provenance des cinq continents.

## **PRIÈRE DE CLÔTURE**

Odile invite Marie-Laure Simon à réciter la prière de clôture. Elle remercie les participants et prononce la clôture de la rencontre à 17 h.



**23 FÉVRIER 2013**

**JOURNÉE D'ACTIVITÉS FAMILIALES**

**De 10 h à 15 h**

La journée familiale a réuni parents et enfants autour d'activités à caractère culturel, d'ateliers de création et de jeux variés.

Des artistes de différentes nations ont livré des performance très appréciées, notamment : tambours, danse avec cerceaux, atelier de danse et d'artisanat, etc.

Des prix de présence ont été distribués.

Mike Standup a prononcé la prière d'ouverture et de clôture.

Annexe 1

Participation 22 février 2013

No.	Nom    Name	Prénom    First name	Organisation
1	Achneepineskum	Norman	Buffalo Hat Singers
2	Amadou	Lamine	Membre Individuel
3	André	Anne-Maire	Membre Individuel
4	André	Dolorès	Centre de service urbain de Montréal de la CDRHPNQ
5	Angus	Kathleen	Service correctionnel du Canada
6	Annoual	Pascale	Arts, Racines & Thérapies
7	Arnaud	Aurélië	Quebec Native Women
8	Audette	Michelle	Membre Individuel
9	Beaudet	Geneviève	Membre Individuel
10	Bérard	Rossel	RÉSEAU
11	Bergeron	Annie	Centres des femmes de Montréal
12	Boudreault	Valérie	Secretariat aux affaires autochtones
13	Branders	Amandine	Membre Individuel
14	Brazeau	Carole	Cercle National autochtone contre la violence familiale

No.	Nom    Name	Prénom    First name	Organisation
15	Buckell	Charles	Centre de développement communautaire autochtone à Montreal
16	Buckell	Francine	Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec
17	Buckell	Geneviève	Innutelecom
18	Carroll	Andrea	RedWolf Community Strategies
19	Carroll	Cathy	Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw
20	Cash	Ted	Membre Individuel
21	Chamichian	Ramélia	RÉSEAU
22	Charland	Justin	Buffalo Hat Singers
23	Chouinard	Carole	Ville de Montréal
24	Churchill	Molly	Université McGill
25	Constantin	Louise	Centre St-Pierre
26	Cornez	Sylvie	Membre Individuel
27	Côté	Karl	Buffalo Hat Singers
28	Crane Marin	Brenda	Membre Individuel
29	Daponte	Sarah	Membre Individuel
30	Delaronde	Dakota	Membre Individuel

No.	Nom    Name	Prénom    First name	Organisation
31	Drugge	Jeffrey	Santé Canada
32	Eshkibok	Patricia	SPAQ
33	Forbes	Garnett	Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw
34	Gadbois	Dolorès	Membre Individuel
35	Gareau	Jean-Marc	Membre Individuel
36	Gershuny	Sandy	World foundation for Prosperity and Autonomy
37	Gordon	John	Stratégie des Autochtones vivant en milieu urbain
38	Gosselin	Cindy	Statistique Canada
39	Gull	Alan	Membre Individuel
40	Harrilal	Lorraine	2110 Centre for Gender Advocacy
41	Hayohok	Judy	Membre Individuel
42	Heutte	Jack	Innutelecom
43	Inutik	Geronimo	Membre Individuel
44	Joannette	Odile	Co-présidente du RÉSEAU
45	Lachapelle	Louise	Membre Individuel
46	Lacroix	Guy	Ville de Montréal

No.	Nom    Name	Prénom    First name	Organisation
47	Langdeau-Parent	Emmanuelle	Service correctionnel du Canada
48	Lebon	Julie	Membre Individuel
49	Legault	Louise	Cegep John Abbott
50	Lumsden	Mélanie	Exeko
51	Mackarous	Karen	Stratégie des Autochtones vivant en milieu urbain
52	Martel	Michelle	Centre des femmes de Montréal
53	Michaux	François-Xavier	Exeko
54	Mollen-Dupuis	Berenice	Projet Ka Mamukanit
55	Mollen-Dupuis	Melissa	Femmes autochtones du Quebec
56	Morin	Kayla	Concordia University
57	Mulucto	Malaya	Membre Individuel
58	Nauya	Louise	Membre Individuel
59	Nelson	Thelma	Association prévention suicide Premières Nations et Inuits du Québec et du Labrador
60	Normandin	Tealey	Foyer pour femmes autochtones de Montréal
61	Perreault	Marc	Membre Individuel
62	Picard	Claude	APNQL

No.	Nom    Name	Prénom    First name	Organisation
63	Pineau	Brett	Centre d'amitié autochtone de Montréal
64	Raharolahy	Gérard	Affaires autochtones et développement du nord Canada
65	Raymond	Normand	Buffalo Hat Singers
66	Reid	Allison	RÉSEAU
67	Saindon	Marc	RÉSEAU
68	Samoisette	Gilles	Innutelecom
69	Sifu	Gabrielle	ACCIKL
70	Simon	France	Centre Wampum
71	Simon	Marie-Laure	Centre Wampum
72	St-Amour	Louise	Statistique Canada
73	St-Laurent	Danielle	Service correctionnel du Canada
74	Topping	Lucie	Centre Wampum
75	traducteur	Mireille Caron	Innutelecom
76	traducteur	Pierre Messier	Innutelecom
77	Trozzo	Sophia	Concordia University
78	Voyer	Élise	Equitas

No.	Nom    Name	Prénom    First name	Organisation
79	Watson	Bailey	Membre Individuel
80	Watt	Robert	Membre Individuel
81		Nakuset	Co-présidente du RÉSEAU

Participation 23 février 2013

No.	Nom    Name	Prénom    First name	Organisation
1	Achneepineskum	Norman	Buffalo Hat Singers
2	Brazeau	Carole	Cercle National autochtone contre la violence familiale
3	Charland	Justin	Buffalo Hat Singers
4	Cornez	Sylvie	Membre Individuel
5	Coté	Karl	Membre Individuel
6	Diabo	Barbara	Enfants en mouvement
7	Gagnon	Emma	Buffalo Hat Singers
8	Grey	Janice	Membre Individuel
9	Lacroix	Guy	Ville de Montréal
10	Legault	Phillipe	Membre Individuel

No.	Nom    Name	Prénom    First name	Organisation
11	Neill	Diana	Université McGill
12	Phillips	Alana-Dawn	CPE Soleil Le Vent
13	Pierre	Linda	Office municipal d'habitation de Montréal
14	Raymond	Normand	Buffalo Hat Singers
15	Saindon	Marc	RÉSEAU
16	Standup	Mike	Aîné
17	St-Laurent	Danielle	Service correctionnel du Canada
18	Tellier	Kristina	Membre Individuel
19	Watt	Robert	Membre Individuel
20		Dakota	Membre Individuel
21		Nakuset	Co-présidente du RÉSEAU



Participation Enfants 23 février 2013

No.	Prénom    First name	Age
1	Danika	17
2	Diana Neill (Logan)	
3	Diana Neill (Tristen)	
4	Emily	
5	Eva-Bella	6
6	Kisten	6
7	Loic	
8	Makisses	3
9	Malik	
10	Sandrine	9